

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**N°01/DGEQV/DEI/SPP17/2026**

**"Etude de renforcement de l'accompagnement des entreprises autorisées par le ministère de l'environnement pour la collecte, le transport et le traitement des déchets dangereux"**

"

Le Ministère de l'Environnement (ME) se propose de lancer un appel d'offres pour l'exécution de «l'Etude de renforcement des actions de suivi et d'accompagnement des entreprises autorisées par le ministère de l'environnement pour la collecte, le transport et le traitement des déchets dangereux».

La participation à cet appel d'offres doit se faire en ligne à travers le système d'achat en ligne TUNEPS.

➤ **Retrait du dossier d'appel d'offres et inscription sur TUNEPS.**

Les bureaux d'études désirant participer à cet appel d'offres peuvent télécharger gratuitement le dossier d'appel d'offres sur le site [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn). Pour pouvoir télécharger le dossier d'appel d'offres et participer en ligne au présent appel d'offres, les bureaux d'études doivent être inscrits à TUNEPS et posséder un certificat électronique délivré par l'Agence Nationale de Certification « ANCE ». En cas de non inscription à TUNEPS, les Bureaux d'études sont appelés à contacter l'unité d'achat en ligne à l'adresse suivante : BAB El Assal, 1006 Tunis, Téléphone : +21670130340, site web : [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn), Email : [tuneps@pm.gov.tn](mailto:tuneps@pm.gov.tn).

➤ **Conditions de participation à l'appel d'offres**

Les Bureaux d'études capables de répondre aux exigences du présent Dossier d'Appel d'offres peuvent participer à cet appel d'offre:

➤ **Présentation des offres**

Les offres doivent parvenir obligatoirement à travers TUNEPS via le site web [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) et doivent comprendre les documents suivants tels que mentionné à l'article 13. du CAO:

- Les documents administratifs comprenant les pièces suivantes :
  - La fiche de renseignement (Authentifiée via Tuneps),
  - Une déclaration sur l'honneur de non influence (A envoyer via Tuneps),
  - Une déclaration sur l'honneur de non appartenance (A envoyer via Tuneps),
  - Attestation fiscale originale ou copie certifiée conforme, valable à la date de réception des offres (Authentifiée via Tuneps),
  - Certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale valable à la date limite de réception des offres (Authentifiée via Tuneps),
  - Un extrait du registre de commerce pour les soumissionnaires résidents ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine, pour les soumissionnaires non-résidents en Tunisie (Authentifiée via Tuneps),
  - Acte de groupement solidaire fixant le chef de file du groupement en question (Authentifiée via Tuneps).
- L'offre financière comprenant les pièces suivantes :
  - La soumission,
  - Le mémoire d'honoraires pour la globalité de l'étude,
  - Le mémoire d'honoraire par phase.
- L'offre technique comprenant les pièces suivantes :
  - Les références du bureau d'études,
  - Les commentaires du bureau d'études sur les termes de références,
  - L'approche méthodologique du travail,
  - Les CVs du chef de projet et des experts (Signés) accompagnés de copies des diplômes et des références justifiées selon le modèle,
  - Liste nominative des membres de l'équipe proposée y compris le chef de projet,
  - Planning de réalisation de l'étude,

➤ **Validité de l'offre**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **120 jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

➤ **Date limites de réception des offres et ouvertures des plis**

La date limite de réception des offres est fixée au **30/04/2026** à 10:00 Toute offre parvenue après ce délai sera rejetée.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **30/04/2026** à 11:00 **en ligne**.

Pour plus d'informations sur (TUNEPS), les Bureaux d'études peuvent contacter l'unité de l'achat public en ligne relevant de la Haute Instance de la Commande Publique, sur le numéro de tél.:71.566.364 et le mail: [tuneps@pm.gov.tn](mailto:tuneps@pm.gov.tn).